

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 INSTITUT NATIONAL
 DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
 COURBEVOIE

11 N° de publication : 3 097 388

(à n'utiliser que pour les
 commandes de reproduction)

21 N° d'enregistrement national : 19 06291

51 Int Cl⁸ : H 03 M 13/11 (2019.01), H 04 L 1/00, G 06 F 11/10

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 13.06.19.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la
 demande : 18.12.20 Bulletin 20/51.

56 Liste des documents cités dans le rapport de
 recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
 présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux
 apparentés :

○ Demande(s) d'extension :

71 Demandeur(s) : CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
Etablissement public à caractère industriel et commercial — FR,
 CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE *Etablis-*
sement public à caractère scientifique — FR, INSTITUT NATIONAL
 POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE *Etablissement public national à*
caractère scientifique culturel et professionnel — FR, THALES *Société*
anonyme — FR et TESA TELECOM SPATIALES AERONAUTIQUES
Association déclarée — FR.

72 Inventeur(s) : ORTEGA ESPLUGA Lorenzo, POUL-
 LIAT Charly, AL BITAR Hanaa, BOUCHERET Marie-
 Laure et AUBAULT Marion.

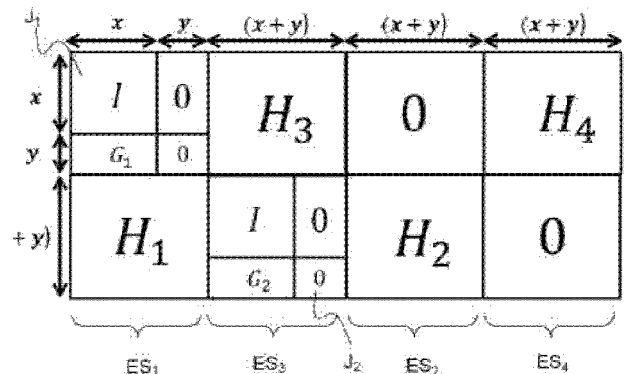
73 Titulaire(s) : THALES Société anonyme, CENTRE NATIONAL
 D'ETUDES SPATIALES *Etablissement public à caractère industriel et*
commercial, CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTI-
 FIQUE *Etablissement public à caractère scientifique,* INSTITUT NATIO-
 NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE *Etablissement public national*
à caractère scientifique culturel et professionnel, TESA TELECOM SPA-
 TIALES AERONAUTIQUES *Association déclarée.*

74 Mandataire(s) : Marks&Clerk France.

54 CODAGE LDPC À PROTECTION DIFFÉRENCIÉE.

57 L'invention propose une nouvelle méthode de protec-
 tion inégale aux erreurs qui est basée sur une structure de
 matrice de parité particulière pour des codes de type LDPC.

Figure 1



FR 3 097 388 - A1



Description

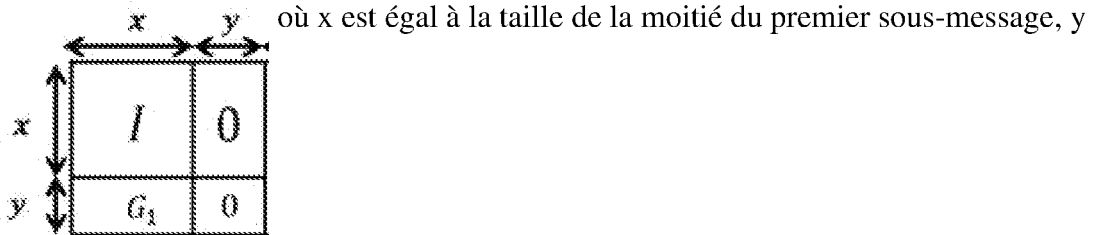
Titre de l'invention : Codage LDPC à protection différenciée

- [0001] L'invention concerne le domaine des télécommunications numériques et plus précisément le domaine du codage de canal qui vise l'utilisation de codes correcteurs dans le but d'augmenter le niveau de redondance de l'information transmise de sorte à pouvoir reconstruire le message initialement généré malgré les erreurs introduites lors de la transmission de ce message à travers un canal de propagation non parfait.
- [0002] L'invention concerne plus particulièrement le domaine des codes correcteurs du type codes LDPC (Low Density Parity Codes) et porte sur un procédé de codage permettant d'appliquer une protection différenciée aux données à transmettre en fonction de niveaux de priorité différents. L'invention propose à cet effet une structure particulière de matrice de parité de code LDPC.
- [0003] L'invention s'applique avantageusement aux standards de radionavigation par satellite ou standards GNSS (Global Navigation Satellite System) tels que les standards GPS ou Galileo.
- [0004] Les standards GNSS définissent des messages GNSS qui sont transmis via des trames de données. De tels messages comprennent des données relatives à des informations de positionnement tels que des éphémérides satellites, des informations sur l'horloge du satellite, des données de service ou encore d'intégrité.
- [0005] Dans les standards actuels, ces données sont protégées par un code correcteur simple qui est appliqué directement sur l'ensemble d'une trame de données. Cette méthode présente l'inconvénient de ne pas permettre une optimisation fine du compromis entre le débit consommé par l'ajout du code correcteur et le niveau de protection nécessaire.
- [0006] En effet, les données transmises dans une trame GNSS sont de natures diverses et peuvent être classifiées en plusieurs groupes présentant des niveaux de priorité différents. Par niveau de priorité, on entend ici, un niveau de priorité sur la criticité des données à transmettre. Certaines données sont plus importantes que d'autres et nécessitent donc un niveau de protection par codage correcteur plus important pour assurer leur transmission correcte avec un niveau de fiabilité compatible du niveau de priorité. Par ailleurs, certaines données critiques nécessitent d'être transmises plus rapidement que d'autres.
- [0007] L'invention peut s'appliquer de façon similaire à d'autres systèmes de transmission de données pour lesquels il est possible de regrouper les données en plusieurs ensembles ayant des niveaux de priorité différents.
- [0008] Une méthode générale pour protéger des données numériques à transmettre comprenant plusieurs niveaux de priorité consiste à mettre en œuvre un codage différencié ou un codage à protection inégale. Cette méthode permet d'optimiser la

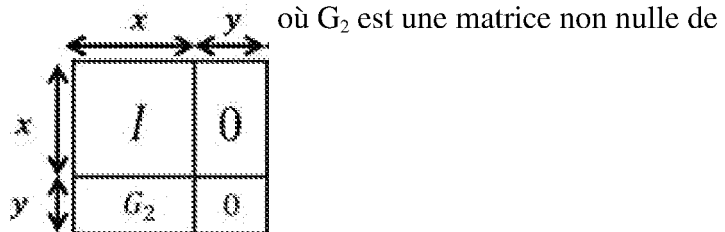
protection des données et/ou le temps nécessaire pour les démoduler en fonction du niveau d'importance des données.

- [0009] Classiquement, il existe deux manières de réaliser de la protection inégale des données avec un code correcteur d'erreurs.
- [0010] Une première solution, par exemple décrite dans les références [1] et [2], consiste à construire des codes correcteurs spécifiques, dont la structure naturelle comporte différentes classes de protections.
- [0011] Ces techniques sont en général applicables uniquement pour des tailles de trames importantes (de l'ordre de 4000 bits), ce qui n'est pas compatible des applications GNSS du fait de la latence imposée par ces tailles importantes. Par ailleurs, certaines méthodes, comme celle décrite dans la référence [2], proposent une structure du code qui repose sur l'hypothèse particulière de communications en relayage (ou co-opératives) qui permettent de garantir des diversités d'évanouissements en réception. Ces hypothèses sont contraignantes et ne correspondent pas toujours au cas d'application visé.
- [0012] Une autre méthode, décrite dans la référence [3], consiste à appliquer des rendements de codage différents en fonction des données que l'on cherche à transmettre au niveau applicatif. Cette technique, bien qu'efficace, comporte également plusieurs inconvénients. En premier lieu, cette méthode implique une signalisation importante (depuis la couche applicative) des différentes classes de bits qu'on cherche à protéger, ce qui entraîne un surcout de signalisation inter-couche. Par ailleurs, cela signifie qu'on a plusieurs classes de débits d'un point de vue des couches inférieures, ce qui est difficile à gérer pour des applications de transmission par satellite.
- [0013] Enfin, l'ensemble de ces techniques comporte un défaut commun. Elles induisent une différence de performances entre les bits les mieux protégés et les bits les moins protégés qui est souvent important. Cela signifie que les bits les moins importants sont très peu protégés ce qui n'est pas toujours souhaitable selon l'application visée.
- [0014] La demande de brevet FR3035286 du Demandeur permet de répondre à cette problématique, mais en utilisant deux types de codes, un code interne et un code externe. Le code interne est appliqué aux bits de données qui sont estimés prioritaires par rapport aux autres.
- [0015] L'invention propose une nouvelle méthode de protection inégale aux erreurs qui est basée sur une structure de matrice de parité particulière pour des codes de type LDPC.
- [0016] Un message encodé à partir de cette matrice permet de générer des données protégées selon deux niveaux de priorité. En réception, les données prioritaires peuvent être décodées avec une probabilité d'erreur plus faible mais aussi plus rapidement car il n'est pas nécessaire de recevoir l'intégralité de la trame codée pour pouvoir décoder les bits prioritaires.

[0017] L'invention a pour objet une méthode d'encodage d'un message binaire composé d'un premier sous-message ayant un premier niveau de priorité et d'un second sous-message ayant un second niveau de priorité, à partir d'un code de type LDPC défini par une matrice de parité H ayant une première dimension correspondant aux bits du message binaire codé et une seconde dimension, la matrice de parité H étant constituée de quatre sous-ensembles de deux sous-matrices concaténées selon la seconde dimension, les quatre sous-ensembles étant concaténés selon la première dimension, la première sous-matrice du premier sous-ensemble étant de la forme



est égal à la taille de la moitié du second sous-message, I est une matrice identité de dimensions (x,x) et G_1 est une matrice non nulle de dimensions (x,y) , la seconde sous-matrice du premier sous-ensemble étant une matrice non nulle, la première sous-matrice du deuxième sous-ensemble étant nulle, la seconde sous-matrice du deuxième sous-ensemble étant une matrice non nulle, la première sous-matrice du troisième sous-ensemble étant une matrice non nulle, la seconde sous-matrice du troisième sous-ensemble étant de la forme



dimensions (x,y) , la première sous-matrice du quatrième sous-ensemble étant une matrice non nulle, et la seconde sous-matrice du quatrième sous-ensemble étant nulle, la méthode d'encodage comprenant une étape d'encoder le message binaire à l'aide de la matrice de parité H pour produire un message binaire code.

[0018] Selon un aspect particulier de l'invention, le message binaire codé est composé de deux sous-messages codés indépendants comprenant chacun des bits d'information correspondants à une moitié du premier sous-message et à une moitié du second sous-message et des bits de parité.

[0019] Selon un aspect particulier de l'invention, le premier sous-ensemble est associé à un ensemble de bits d'information constitué d'une première moitié du premier sous-message et d'une première moitié du second sous-message, le second sous-ensemble est associé aux bits de parité correspondants au premier ensemble de bits d'information, le troisième sous-ensemble est associé à un second ensemble de bits

d'information constitué d'une seconde moitié du premier sous-message et d'une seconde moitié du second sous-message et le quatrième sous-ensemble est associé aux bits de parité correspondants au second ensemble de bits d'information.

[0020] Selon un aspect particulier de l'invention, la seconde sous-matrice du deuxième sous-ensemble et la première sous-matrice du quatrième sous-ensemble sont de rang maximum.

[0021] Selon un autre aspect particulier de l'invention:

- la seconde sous-matrice du premier sous-ensemble et la première sous-matrice du troisième sous-ensemble ont la même densité de valeurs à « 1 »,
- la seconde sous-matrice du deuxième sous-ensemble et la première sous-matrice du quatrième sous-ensemble ont la même densité de valeurs à « 1 »,
- les sous-matrices G_1 et G_2 ont la même densité de valeurs à « 1 ».

[0022] Selon un autre aspect particulier de l'invention, les sous-matrices des quatre sous-ensembles sont carrées de dimensions $(x+y, x+y)$.

[0023] L'invention a aussi pour objet un dispositif d'encodage comprenant des moyens configurés pour exécuter la méthode d'encodage d'un message binaire selon l'invention.

[0024] L'invention a aussi pour objet un émetteur comprenant un dispositif d'encodage selon l'invention pour encoder un message binaire composé d'un premier sous-message ayant un premier niveau de priorité et d'un second sous-message ayant un second niveau de priorité afin de produire un message binaire codé composé de deux sous-messages codés indépendants comprenant chacun des bits d'information correspondants à une moitié du premier sous-message et à une moitié du second sous-message et des bits de parité, l'émetteur comprenant un moyen de transmission configuré pour transmettre indépendamment chacun des deux sous-messages codés.

[0025] L'invention a encore pour objet un programme d'ordinateur comportant des instructions pour l'exécution de la méthode d'encodage selon l'invention, lorsque le programme est exécuté par un processeur ainsi qu'un support d'enregistrement lisible par un processeur sur lequel est enregistré un programme comportant des instructions pour l'exécution de la méthode d'encodage selon l'invention, lorsque le programme est exécuté par un processeur.

[0026] D'autres caractéristiques et avantages de la présente invention apparaîtront mieux à la lecture de la description qui suit en relation aux dessins annexés suivants.

[0027] [fig.1] la figure 1 représente la structure d'une matrice de parité d'un code correcteur selon un mode de réalisation de l'invention,

[0028] [fig.2] la figure 2 représente la matrice de parité de la figure 1 sous une forme systématique,

[0029] [fig.3] la figure 3 représente la matrice de parité de la figure 2 avec des éléments de

détails,

[0030] [fig.4] la figure 4 représente un exemple de structure d'un message codé à l'aide d'une méthode de codage selon l'invention,

[0031] [fig.5] la figure 5 représente un organigramme d'une méthode de codage selon l'invention,

[0032] [fig.6] la figure 6 représente un exemple de résultats de performances obtenus via la méthode de codage selon l'invention,

[0033] [fig.7] la figure 7 représente un synoptique d'un codeur à protection différenciée selon l'invention,

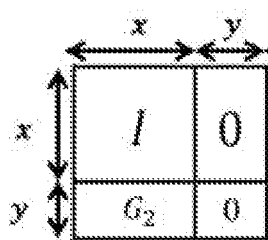
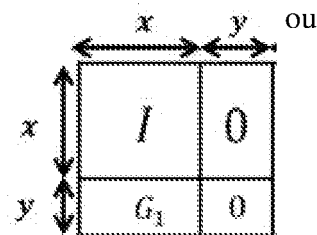
[0034] [fig.8] la figure 8 représente un synoptique d'un émetteur comprenant un codeur à protection différenciée selon l'invention.

[0035] L'invention propose une nouvelle structure de matrice de parité H d'un code correcteur LDPC. Cette nouvelle structure est représentée à la figure 1. Elle permet d'appliquer deux niveaux de protection différents aux données à transmettre.

[0036] La structure de la matrice H est illustrée à la figure 1. Elle est composée de quatre ensembles ES_1, ES_2, ES_3, ES_4 composés chacun de deux sous-matrices concaténées selon la dimension verticale. Au total, la matrice H est constituée de huit sous-matrices carrées de dimensions $(x+y; x+y)$. x et y sont des valeurs entières qui définissent la proportion des bits de haute priorité et des bits de basse priorité dans le message à coder. Si on note M le message binaire à coder, ce message est composé de $2x$ bits de haute priorité et de $2y$ bits de basse priorité.

[0037] Le premier ensemble ES_1 est composé de deux sous-matrices J_1 et H_1 . Le deuxième ensemble ES_2 est composé de la matrice nulle et d'une sous-matrice H_2 . Le troisième ensemble ES_3 est composé de deux sous-matrices H_3 et J_2 . Le quatrième ensemble ES_4 est composé d'une sous-matrice H_4 et de la matrice nulle.

[0038] Les sous-matrices J_1 et J_2 sont de la forme



avec I la matrice identité de dimensions (x,x) et G_1, G_2 une sous-

matrice de dimensions (x,y) . Les autres coefficients des sous-matrices J_1 et J_2 sont nuls.

[0039] Les sous-matrices $H_1, H_2, H_3, H_4, G_1, G_2$ sont des matrices de faible densité qui sont

généralisées par des techniques d'optimisation, par exemple une méthode du type « density evolution » ou « EXIT chart » décrite dans la référence [7].

[0040] La figure 2 représente la matrice de parité H dans une autre forme selon laquelle les ensembles ES_2 et ES_3 sont permutés. De façon générale, les quatre ensembles de matrice peuvent être permutés selon n'importe quelle permutation sans modifier le principe du codage. La matrice de parité H est représentée sur la figure 2 sous sa forme systématique. C'est-à-dire que la sous-matrice A (composée des ensembles ES_1 et ES_3) correspond aux bits d'information tandis que la sous-matrice B (composée des ensembles ES_2 et ES_4) correspond aux bits de parité.

[0041] Si on note M le message binaire à coder, le vecteur des bits de parité P est obtenu à partir des relations suivantes :

[0042] [Math.1]

$$A M^T + B P^T = 0$$

[0043] [Math.2]

$$P^T = A B^{-1} M^T$$

[0044] La sous-matrice B doit être inversible et de rang maximum.

[0045] La figure 3 représente encore une autre illustration de la matrice de parité H. Chaque sous-matrice H_1, H_2, H_3, H_4 est composée de deux matrices carrées de dimensions respectives (x,x) et (y,y) et de deux matrices de dimensions respectives (x,y) et (y,x) .

[0046] La matrice de parité H comporte $4(x+y)$ colonnes et $2(x+y)$ lignes.

[0047] La figure 4 schématise la structure du message codé M_c obtenu après codage du message M à partir de la matrice H. Le message codé M_c est composé de deux trames ou deux blocs 1B et 2B distincts qui peuvent être transmis et décodés séparément et indépendamment.

[0048] Chaque bloc est composé :

- d'une première partie $1i_1, 2i_1$ contenant une moitié respective des bits de haute priorité du message M,
- d'une deuxième partie $1i_2, 2i_2$ contenant une moitié respective des bits de basse priorité du message M,
- d'une troisième partie $1p_1, 2p_1$ contenant les bits de parité associés à la première partie,
- d'une quatrième partie $1p_2, 2p_2$ contenant les bits de parité associés à la deuxième partie.

[0049] Sur la figure 3, les notations de la figure 4 sont reprises afin d'indiquer pour chaque ensemble, les bits du message codé correspondants.

[0050] Le taux de codage appliqué aux bits de haute priorité est supérieur au taux de codage appliqué aux bits de basse priorité.

- [0051] Les blocs 1B et 2B peuvent être décodés indépendamment. Le décodage peut être réalisé en utilisant un algorithme de décodage adapté au décodage de code correcteur LDPC, par exemple un algorithme du type « Belief Propagation » tel que décrit dans la référence [7], ou tout autre algorithme équivalent.
- [0052] L'invention présente plusieurs avantages du fait de la structure particulière de la matrice de parité proposée.
- [0053] Dans le cas d'une transmission des blocs 1B et 2B sur un canal sans erreur, il est possible de récupérer tous les bits de haute priorité du message M à partir du décodage d'un seul des deux blocs. Cette propriété permet d'assurer une transmission plus fiable et plus rapide des bits de haute priorité.
- [0054] Dans le cas d'une transmission sur un canal avec erreurs (canal radio par exemple), le décodage d'un seul des deux blocs 1B,2B permet de récupérer les bits de haute priorité avec une probabilité d'erreur inférieure à celle obtenue pour un code défini avec une matrice de parité adaptée à un seul niveau de priorité. Une telle matrice est définie par la structure de la figure 1 avec $y=0$. Elle correspond à un code dit « Root-LDPC » tel que décrit dans la référence [6].
- [0055] La capacité de correction d'erreur associée aux bits de haute priorité est liée au ratio x/y .
- [0056] Dans une variante de réalisation de l'invention, pour obtenir un système robuste, les capacités de correction d'erreur sont rendues équivalentes quel que soit le bloc 1B ou 2B décodé. Pour obtenir ce résultat, les sous-matrices H_1 et H_3 ont la même densité de « 1 ». De même, les sous-matrices H_2 et H_4 ont la même densité de « 1 ». Les sous-matrices G_1 et G_2 ont aussi la même densité de « 1 ».
- [0057] Par exemple, les sous-matrices H_1, H_2, H_3, H_4 sont des matrices de parité quasi-cycliques telles que définies dans [7].
- [0058] La figure 5 schématise un organigramme d'un exemple de procédé de codage selon l'invention. Un message binaire M est reçu puis une étape 501 de séparation des bits du message en fonction de leurs niveaux de priorité est appliquée. Ensuite, une étape de codage 502 est appliquée aux bits organisés selon leurs niveaux de priorité pour générer le message codé M_c qui est composé des deux blocs 1B et 2B. L'étape de codage 502 est réalisée à partir de la matrice de parité H selon l'invention.
- [0059] La figure 6 représente, sur un diagramme, des exemples de résultats obtenus à l'aide de la méthode de codage selon l'invention. Pour cet exemple particulier, les sous-matrices H_1, H_2, H_3, H_4 sont des sous-matrices de parité quasi-cycliques ayant une densité égale à 3. Les sous-matrices G_1 et G_2 ont une densité égale à 2.
- [0060] Les courbes représentées sur la figure 6 sont des courbes de taux d'erreurs binaires en fonction du rapport de la puissance de la porteuse sur la densité spectrale du bruit $t C/N_0$.

- [0061] La courbe 501 est une courbe de probabilité d'erreurs sur tous les bits d'information décodés correspondent au code LDPC utilisé dans la composante des données du signal de navigation GPS L1C tel qu'explicité dans la référence [8].
- [0062] Les courbes 502,503,504 et 505 sont des probabilité d'erreurs sur tous les bits d'information décodés lorsque les deux blocs 1B et 2B sont reçus et décodés.
- [0063] La courbe 502 correspond au cas $y=0$, c'est-à-dire un codage avec un seul niveau de priorité. Les courbes 503,504 et 505 correspondent respectivement à des valeurs de x égales à 200,100 et 50 pour une valeur de $x+y= 250$ pour tous les cas. Le code correcteur de base est de rendement $\frac{1}{2}$.
- [0064] Les courbes 510,520,530,540 correspondent à la probabilité d'erreur sur les bits de haute priorité lorsque seulement un des deux blocs 1B ou 2B est reçu et décodé. Les courbes en pointillés correspondent au premier bloc 1B et les courbes avec des symboles correspondent au second bloc 2B. Les courbes se superposent.
- [0065] Les courbes 540 correspondent au cas $y=0$. Les courbes 510,520,530 correspondent respectivement à des valeurs de x égales à 200,100 et 50 pour une valeur de $x+y= 250$ pour tous les cas.
- [0066] La proportion de bits de haute priorité a une influence sur la probabilité d'erreur des bits de haute priorité, plus cette proportion est élevée, plus la probabilité d'erreur est faible.
- [0067] La figure 7 représente schématiquement un synoptique d'un codeur à protection différenciée selon l'invention, apte à mettre en œuvre le procédé de codage décrit à la figure 5.
- [0068] Le codeur 700 selon l'invention reçoit en entrée un message binaire M à coder et produit en sortie un message binaire codé M_c composé de deux blocs 1B et 2B. Le codeur 700 comprend un premier module 701 d'affectation d'un niveau de priorité aux bits du message M , un deuxième module 702 pour regrouper les bits de mêmes niveau de priorité ensemble et organiser le message avant codage selon la structure attendue. Le codeur 700 comporte en outre un troisième module 703 de codage pour coder le message binaire à partir de la matrice de parité H .
- [0069] La figure 8 représente un synoptique d'un émetteur 800 comprenant un codeur 802 selon l'invention. L'émetteur 800 peut comporter en outre un module applicatif 801 pour générer des trames de bits M et un module radio 803 pour moduler, filtrer, mettre en forme et convertir analogiquement une trame de bits codée M_c avant sa transmission à une antenne 804 pour être émise sur un canal radio. L'émetteur 800 peut, par exemple, être un émetteur compatible d'un système de radio-navigation par satellite. A ce titre, l'émetteur 800 peut être embarqué dans la charge utile d'un satellite.
- [0070] Les modules du codeur et du décodeur selon l'invention peuvent être implémentés à partir d'éléments matériel et/ou logiciel. A ce titre, l'invention peut notamment être

mise en œuvre en tant que programme d'ordinateur comportant des instructions pour son exécution. Le programme d'ordinateur peut être enregistré sur un support d'enregistrement lisible par un processeur. Le support peut être électronique, magnétique, optique ou électromagnétique.

- [0071] En particulier, l'invention dans son ensemble ou chaque module du codeur ou du décodeur selon l'invention peut être implémenté par un dispositif comprenant un processeur et une mémoire. Le processeur peut être un processeur générique, un processeur spécifique, un circuit intégré propre à une application (connu aussi sous le nom anglais d'ASIC pour « Application-Specific Integrated Circuit ») ou un réseau de portes programmables in situ (connu aussi sous le nom anglais de FPGA pour « Field-Programmable Gate Array »).
- [0072] Le dispositif peut utiliser un ou plusieurs circuits électroniques dédiés ou un circuit à usage général. La technique de l'invention peut se réaliser sur une machine de calcul reprogrammable (un processeur ou un micro-contrôleur par exemple) exécutant un programme comprenant une séquence d'instructions, ou sur une machine de calcul dédiée (par exemple un ensemble de portes logiques comme un FPGA ou un ASIC, ou tout autre module matériel).
- [0073] Selon un mode de réalisation, le dispositif comprend au moins un support de stockage lisible par ordinateur (RAM, ROM, EEPROM, mémoire flash ou une autre technologie de mémoire, CD-ROM, DVD ou un autre support à disque optique, cassette magnétique, bande magnétique, disque de stockage magnétique ou un autre dispositif de stockage, ou un autre support de stockage non transitoire lisible par ordinateur) codé avec un programme d'ordinateur (c'est-à-dire plusieurs instructions exécutables) qui, lorsqu'il est exécuté sur un processeur ou plusieurs processeurs, effectue les fonctions des modes de réalisation de l'invention décrits précédemment.
- [0074] A titre d'exemple d'architecture matérielle adaptée à mettre en œuvre l'invention, un dispositif selon l'invention peut comporter un bus de communication auquel sont reliés une unité centrale de traitement ou microprocesseur (CPU, acronyme de « *Central Processing Unit* » en anglais), une mémoire morte (ROM, acronyme de « *Read OnIy Memory* » en anglais) pouvant comporter les programmes nécessaires à la mise en œuvre de l'invention; une mémoire vive ou mémoire cache (RAM, acronyme de « *Random Access Memory* » en anglais) comportant des registres adaptés à enregistrer des variables et paramètres créés et modifiés au cours de l'exécution des programmes précités ; et une interface de communication ou E/S (I/O acronyme de « *Input/ouput* » en anglais) adaptée à transmettre et à recevoir des données.
- [0075] La référence à un programme d'ordinateur qui, lorsqu'il est exécuté, effectue l'une quelconque des fonctions décrites précédemment, ne se limite pas à un programme d'application s'exécutant sur un ordinateur hôte unique. Au contraire, les termes

programme d'ordinateur et logiciel sont utilisés ici dans un sens général pour faire référence à tout type de code informatique (par exemple, un logiciel d'application, un micro logiciel, un microcode, ou toute autre forme d'instruction d'ordinateur) qui peut être utilisé pour programmer un ou plusieurs processeurs pour mettre en œuvre des aspects des techniques décrites ici. Les moyens ou ressources informatiques peuvent notamment être distribués ("*Cloud computing*"), éventuellement avec selon des technologies de pair-à-pair. Le code logiciel peut être exécuté sur n'importe quel processeur approprié (par exemple, un microprocesseur) ou cœur de processeur ou un ensemble de processeurs, qu'ils soient prévus dans un dispositif de calcul unique ou répartis entre plusieurs dispositifs de calcul (par exemple tels qu'éventuellement accessibles dans l'environnement du dispositif). Le code exécutable de chaque programme permettant au dispositif programmable de mettre en œuvre les processus selon l'invention, peut être stocké, par exemple, dans le disque dur ou en mémoire morte. De manière générale, le ou les programmes pourront être chargés dans un des moyens de stockage du dispositif avant d'être exécutés. L'unité centrale peut commander et diriger l'exécution des instructions ou portions de code logiciel du ou des programmes selon l'invention, instructions qui sont stockées dans le disque dur ou dans la mémoire morte ou bien dans les autres éléments de stockage précités.

Références

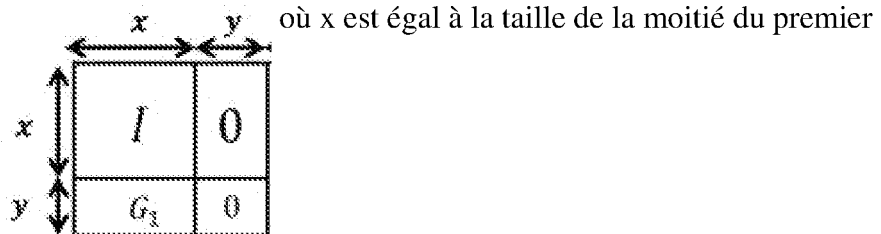
- [0076] [1] C. Poulliat, D. Declercq and I. Fijalkow, "Enhancement of Unequal Error Protection Properties of LDPC Codes" , *EURASIP Journal on Wireless Communications and Networking*, vol. 2007, Article ID 92659, 9 pages, 2007.
- [0077] [2] P. Pulini et al, "Unequal Diversity LDPC Codes for Relay Channels", *IEEE Trans. On Wireless Communications*, Vol 12, N° 11, November 2013.
- [0078] [3] C. Lamy-Bergot & B. Gadat, "Embedding protection inside H.264/AVC and SVC streams", *EURASIP Journal on Wireless Communications and Networking*, 2010.
- [0079] [4] C. Poulliat, "Contribution à l'étude et à l'optimisation de systèmes à composantes itératives", HdR 2011.
- [0080] [5] FR3035286
- [0081] [6] J. J. Boutros, A. Guillen i Fabregas, E. Biglieri and G. Zemor, "Low-Density Parity-Check Codes for Nonergodic Block-Fading Channels," in *IEEE Transactions on Information Theory*, vol. 56, no. 9, pp. 4286-4300, Sept. 2010.
- [0082] [7] Ryan, W., Lin, S. (2009). *Channel Codes: Classical and Modern*. Cambridge: Cambridge University Press.
- [0083] [8] Marion Roudier. *Analysis and Improvement of GNSS Navigation Message Demodulation Performance in Urban Environments* . Theses, INP Toulouse, January

2015.

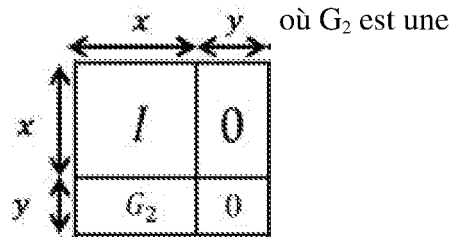
Revendications

[Revendication 1]

Méthode d'encodage d'un message binaire composé d'un premier sous-message ayant un premier niveau de priorité et d'un second sous-message ayant un second niveau de priorité, à partir d'un code de type LDPC défini par une matrice de parité H ayant une première dimension correspondant aux bits du message binaire codé et une seconde dimension, la matrice de parité H étant constituée de quatre sous-ensembles (ES_1, ES_2, ES_3, ES_4) de deux sous-matrices concaténées selon la seconde dimension, les quatre sous-ensembles (ES_1, ES_2, ES_3, ES_4) étant concaténés selon la première dimension, la première sous-matrice (J_1) du premier sous-ensemble (ES_1) étant de la forme



sous-message, y est égal à la taille de la moitié du second sous-message, I est une matrice identité de dimensions (x, x) et G_1 est une matrice non nulle de dimensions (x, y) , la seconde sous-matrice (H_1) du premier sous-ensemble (ES_1) étant une matrice non nulle, la première sous-matrice du deuxième sous-ensemble (ES_2) étant nulle, la seconde sous-matrice (H_2) du deuxième sous-ensemble (ES_2) étant une matrice non nulle, la première sous-matrice (H_3) du troisième sous-ensemble (ES_3) étant une matrice non nulle, la seconde sous-matrice (J_2) du troisième sous-ensemble (ES_3) étant de la forme



matrice non nulle de dimensions (x, y) , la première sous-matrice (H_4) du quatrième sous-ensemble (ES_4) étant une matrice non nulle, et la seconde sous-matrice du quatrième sous-ensemble (ES_4) étant nulle, la méthode d'encodage comprenant une étape (502) d'encoder le message binaire (M) à l'aide de la matrice de parité H pour produire un message binaire codé (M_c).

[Revendication 2]

Méthode d'encodage d'un message binaire selon la revendication 1 dans lequel le message binaire codé (M_c) est composé de deux sous-messages

(1B,2B) codés indépendants comprenant chacun des bits d'information correspondants à une moitié du premier sous-message et à une moitié du second sous-message et des bits de parité.

- [Revendication 3] Méthode d'encodage d'un message binaire selon l'une des revendications précédentes dans lequel le premier sous-ensemble (ES_1) est associé à un ensemble de bits d'information constitué d'une première moitié du premier sous-message et d'une première moitié du second sous-message, le second sous-ensemble (ES_2) est associé aux bits de parité correspondants au premier ensemble de bits d'information, le troisième sous-ensemble (ES_3) est associé à un second ensemble de bits d'information constitué d'une seconde moitié du premier sous-message et d'une seconde moitié du second sous-message et le quatrième sous-ensemble (ES_4) est associé aux bits de parité correspondants au second ensemble de bits d'information.
- [Revendication 4] Méthode d'encodage d'un message binaire selon l'une des revendications précédentes dans lequel la seconde sous-matrice (H_2) du deuxième sous-ensemble (ES_2) et la première sous-matrice (H_4) du quatrième sous-ensemble (ES_4) sont de rang maximum.
- [Revendication 5] Méthode d'encodage selon l'une des revendications précédentes dans lequel :
- la seconde sous-matrice (H_1) du premier sous-ensemble (ES_1) et la première sous-matrice (H_3) du troisième sous-ensemble (ES_3) ont la même densité de valeurs à « 1 »,
 - la seconde sous-matrice (H_2) du deuxième sous-ensemble (ES_2) et la première sous-matrice (H_4) du quatrième sous-ensemble (ES_4) ont la même densité de valeurs à « 1 »,
 - les sous-matrices G_1 et G_2 ont la même densité de valeurs à « 1 ».
- [Revendication 6] Méthode d'encodage d'un message binaire selon l'une des revendications précédentes dans lequel les sous-matrices ($H_1, H_2, H_3, H_4, J_1, J_2$) des quatre sous-ensembles sont carrées de dimensions $(x+y, x+y)$.
- [Revendication 7] Dispositif d'encodage (700) comprenant des moyens (703) configurés pour exécuter la méthode d'encodage d'un message binaire selon l'une des revendications précédentes.
- [Revendication 8] Emetteur (800) comprenant un dispositif d'encodage (802) selon la revendication 7 pour encoder un message binaire composé d'un premier

sous-message ayant un premier niveau de priorité et d'un second sous-message ayant un second niveau de priorité afin de produire un message binaire codé composé de deux sous-messages codés indépendants comprenant chacun des bits d'information correspondants à une moitié du premier sous-message et à une moitié du second sous-message et des bits de parité, l'émetteur comprenant un moyen de transmission (803) configuré pour transmettre indépendamment chacun des deux sous-messages codés.

[Revendication 9] Programme d'ordinateur comportant des instructions pour l'exécution de la méthode d'encodage selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, lorsque le programme est exécuté par un processeur.

[Revendication 10] Support d'enregistrement lisible par un processeur sur lequel est enregistré un programme comportant des instructions pour l'exécution de la méthode d'encodage selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, lorsque le programme est exécuté par un processeur.

[Fig. 1]

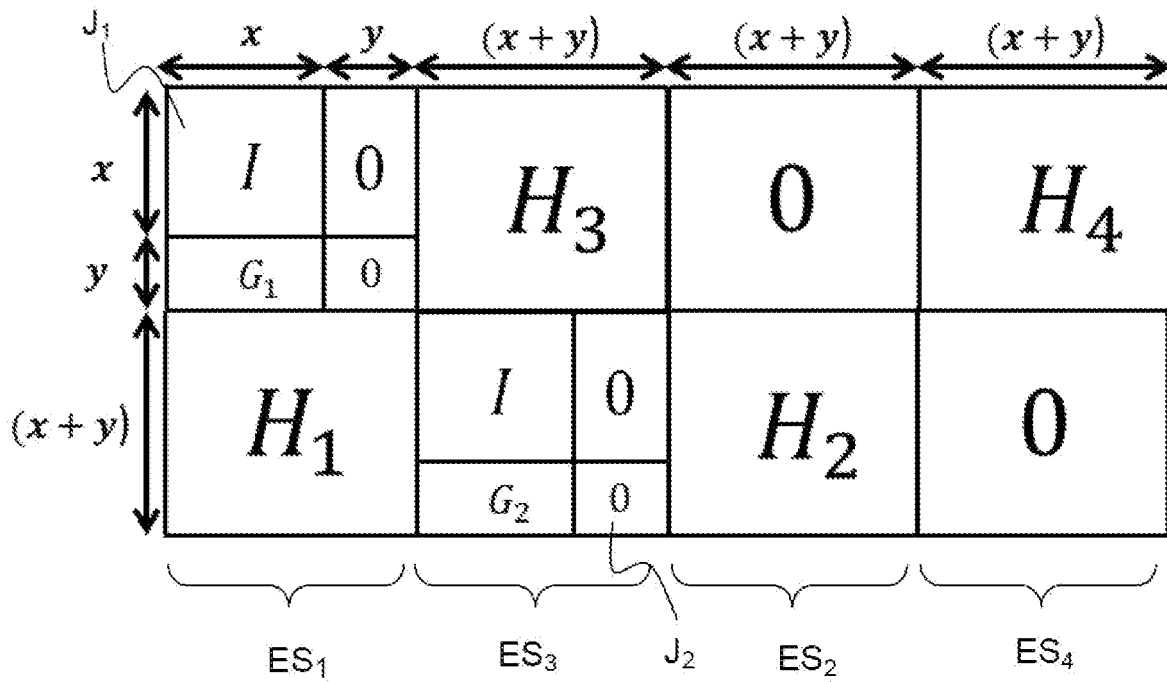


FIG.1

[Fig. 2]

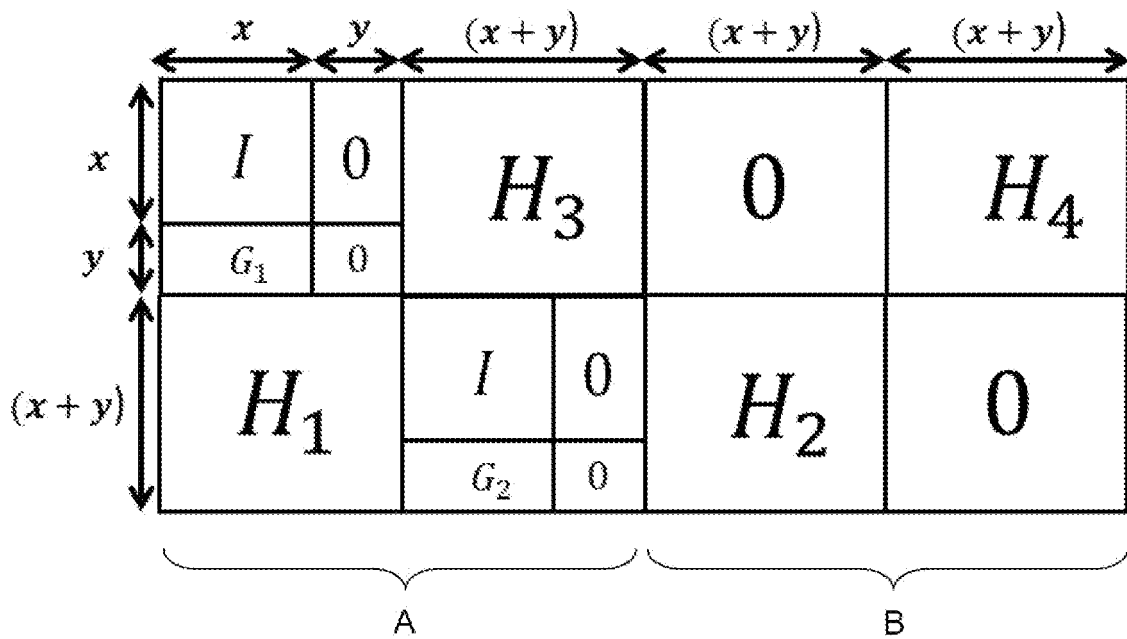


FIG.2

[Fig. 3]

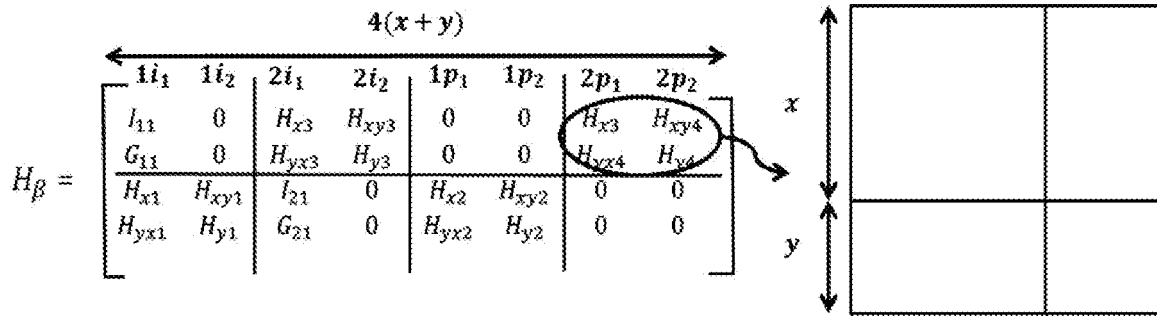


FIG.3

[Fig. 4]

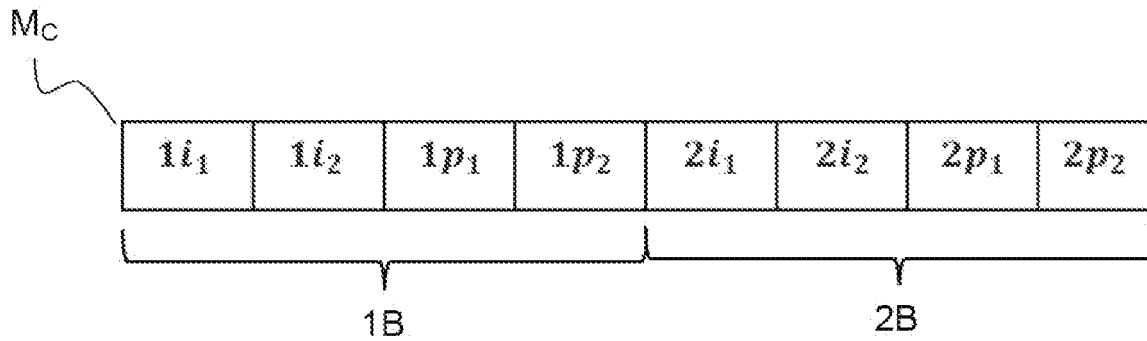
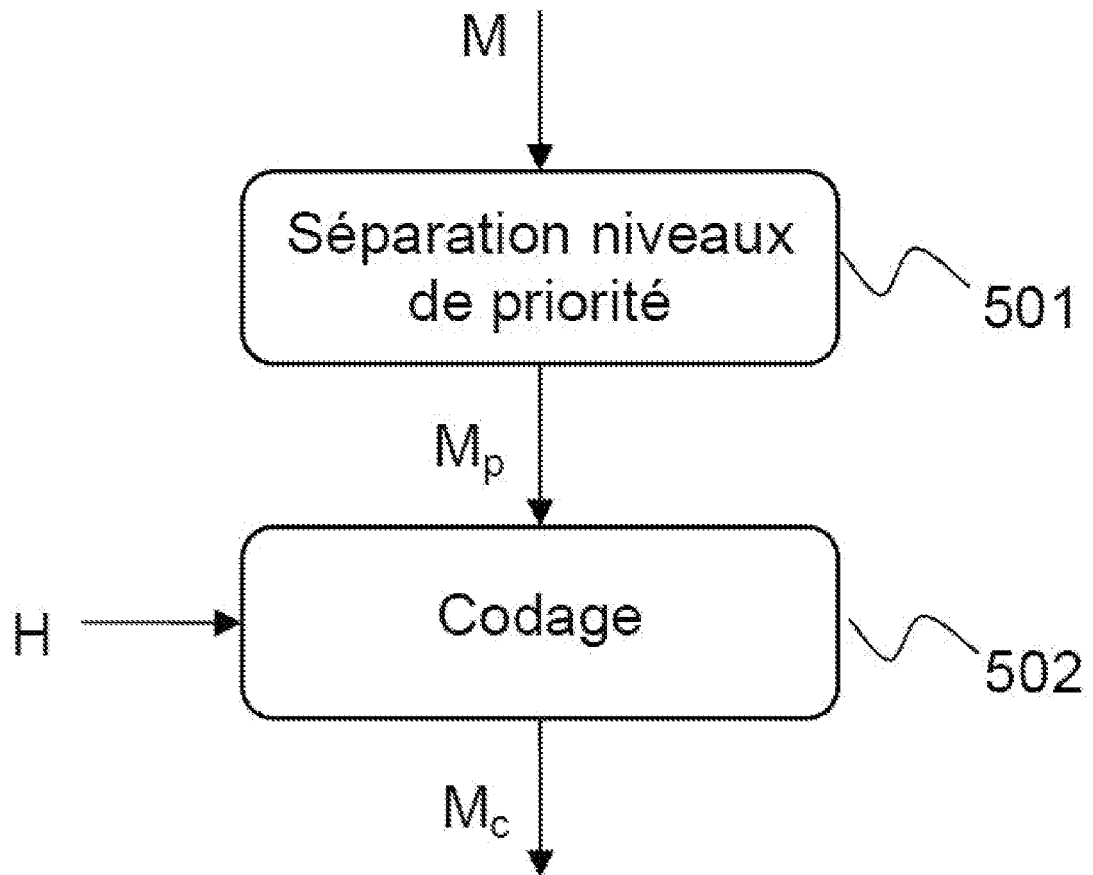


FIG.4

[Fig. 5]

**FIG.5**

[Fig. 6]

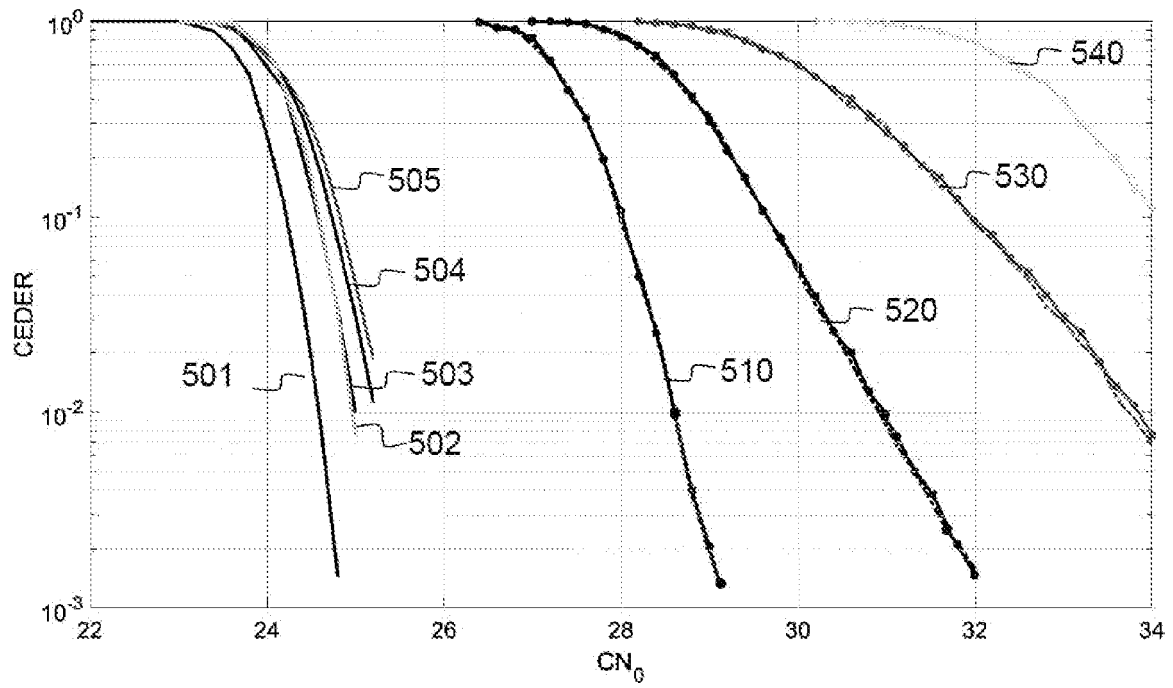


FIG.6

[Fig. 7]

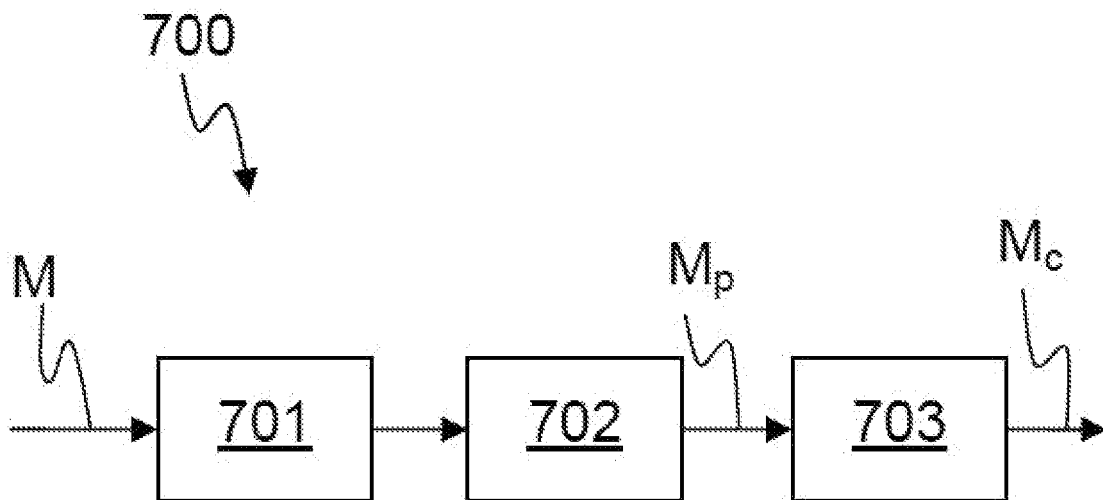


FIG.7

[Fig. 8]

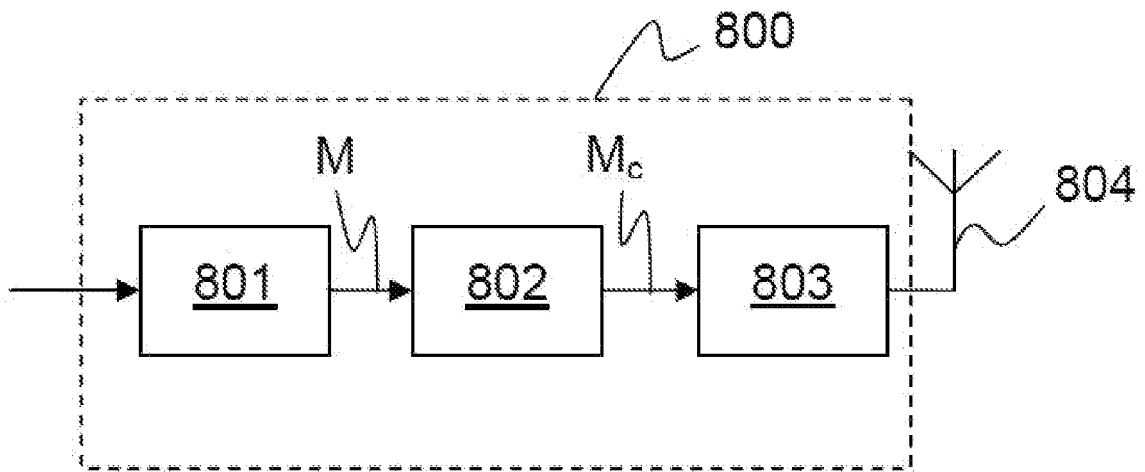


FIG.8

**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 870722
FR 1906291

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	<p>RAHNAVARD N ET AL: "NEW RESULTS ON UNEQUAL ERROR PROTECTION USING LDPC CODES", IEEE COMMUNICATIONS LETTERS, IEEE SERVICE CENTER, PISCATAWAY, NJ, US, vol. 10, no. 1, 1 janvier 2006 (2006-01-01), pages 43-45, XP001238634, ISSN: 1089-7798, DOI: 10.1109/LCOMM.2006.1576564 * page 43, colonne de gauche - page 44, colonne de droite * * figure 2 *</p>	1-10	H03M13/11 H04L1/00 G06F11/10
A	<p>----- RICCIUTELLI GIACOMO ET AL: "LDPC coded modulation schemes with largely unequal error protection", PROC. 2015 IEEE INTERNATIONAL BLACK SEA CONFERENCE ON COMMUNICATIONS AND NETWORKING (BLACKSEACOM), IEEE, 18 mai 2015 (2015-05-18), pages 48-52, XP033191574, DOI: 10.1109/BLACKSEACOM.2015.7185084 [extrait le 2015-08-10] * page 48, colonne de droite - page 50, colonne de gauche * * figure 1 *</p>	1-10	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC) H03M H04L
A	<p>----- CHI-JEN WU ET AL: "A new construction of UEP QC-LDPC codes", PROC. IEEE INTERNATIONAL SYMPOSIUM ON INFORMATION THEORY, ISIT 2010, IEEE, PISCATAWAY, NJ, USA, 13 juin 2010 (2010-06-13), pages 849-853, XP031710648, ISBN: 978-1-4244-7890-3 * abrégé * * section II *</p> <p>----- -/--</p>	1-10	
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
28 février 2020		Burkert, Frank	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

1

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement national

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

FA 870722
FR 1906291

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	<p>KUMAR V ET AL: "On unequal error protection LDPC codes based on Plotkin-type constructions", PROC. IEEE GLOBAL TELECOMMUNICATIONS CONFERENCE 2004 (GLOBECOM '04), DALLAS, TX, USA 29 NOV.-3 DEC. 2004, PISCATAWAY, NJ, USA, IEEE, PISCATAWAY, NJ, USA, vol. 1, 29 novembre 2004 (2004-11-29), pages 493-497, XP010758937, ISBN: 978-0-7803-8794-2 * abrégé * * sections II and III *</p>	1-10	
A	<p>JIA MINLI ET AL: "LDPC Coded Irregular Modulation Based on Degree Distribution", PROC. INTERNATIONAL CONFERENCE ON WIRELESS COMMUNICATIONS, NETWORKING AND MOBILE COMPUTING 2007, WICOM 2007, IEEE, PISCATAWAY, NJ, USA, 21 septembre 2007 (2007-09-21), pages 873-876, XP031261400, ISBN: 978-1-4244-1311-9 * section III.A *</p>	1-10	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
		28 février 2020	Burkert, Frank
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie		D : cité dans la demande	
A : arrière-plan technologique		L : cité pour d'autres raisons	
O : divulgation non-écrite		
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

1

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)